



# ACADÉMIE DE CORSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Rectorat  
Pôle pédagogique**

Affaire suivie par :  
Guillaume COPPIN  
IA-IPR de physique-chimie  
Directeur de l'EAFC

Tél : 06 73 32 25 23

Mél : [guillaume.coppin@ac-corse.fr](mailto:guillaume.coppin@ac-corse.fr)

bd Pascal Rossini  
BP 808  
20192 Ajaccio cedex 4

Ajaccio, le vendredi 1<sup>er</sup> septembre 2023

Monsieur Guillaume COPPIN  
IA-IPR de physique-chimie

À

Mesdames et Messieurs les enseignants de  
physique-chimie

S/c de Mesdames et Messieurs les chefs  
d'établissement de la région académique de  
Corse

## **Objet : Lettre de rentrée 2023-2024**

Chères et chers collègues,

Une nouvelle année scolaire débute, j'espère qu'elle vous apportera beaucoup de satisfactions et qu'elle verra réussir vos élèves. Je souhaite la bienvenue aux professeurs qui arrivent ou débutent leurs fonctions d'enseignants de physique-chimie dans notre académie. Cette année scolaire 2023-2024 est « l'année de la physique », c'est un élément encourageant et prometteur.

L'année scolaire qui vient de se terminer s'est déroulée sans être perturbée par le contexte sanitaire. Les calendriers et les modalités des concours et examens ont pu être respectés et votre mobilisation à toutes et tous a permis aux élèves d'être bien préparés et aux épreuves de bien se dérouler. Je tiens à vous remercier pour votre investissement lors de cette précédente année scolaire.

Cette lettre de rentrée a pour but de vous donner quelques informations relatives à la rentrée scolaire 2023-2024.

### **I-Préambule des IA-IPR**

Mesdames, Messieurs les enseignants,  
Mesdames, Messieurs les conseillers principaux d'éducation,

Nous vous souhaitons une excellente rentrée scolaire 2023. Nous sommes heureux d'accueillir les nouveaux personnels entrants et de retrouver l'ensemble de la communauté éducative.

Comme chaque année, le collège des IA-IPR de l'Académie de Corse a choisi d'introduire chaque lettre de rentrée disciplinaire et de spécialité par un préambule commun. Nos axes de travail s'inscrivent dans les priorités nationales et leur déclinaison académique.

Cette année scolaire s'inscrit dans la continuité des réformes en cours et sera marquée par un certain nombre d'évolutions destinées à consolider le rôle de l'École comme lieu d'instruction, d'émancipation et de protection.

La circulaire de rentrée 2023 détaille les priorités pour cette année scolaire.

<https://www.education.gouv.fr/une-ecole-qui-instruit-emancipe-et-protège-la-circulaire-de-rentree-2023-au-bulletin-officiel-378707>

Elle est organisée autour de 6 axes et nous vous invitons à la lire attentivement.

1. Faire de l'école un espace protecteur pour les élèves et les personnels ;
2. Permettre à chaque élève d'acquérir les savoirs fondamentaux et de réussir dans les apprentissages ;
3. Lutter contre toutes les inégalités sociales et scolaires ;
4. Permettre à chaque élève de s'épanouir et d'avoir toute sa place à l'école ;
5. Contribuer à faire de la France une nation sportive ;
6. Faire confiance aux équipes et leur donner les moyens de mettre en œuvre leur projet : le CNR éducation, « Notre école, faisons là ensemble ».

Les objectifs du collège se poursuivent avec la mise en œuvre de la feuille de route élaborée dans le cadre du conseil académique des savoirs fondamentaux. Elle s'appuie notamment sur les plans mathématiques et français. Les IA-IPR de ces deux disciplines vous accompagneront dans le déploiement de ces formations.

La nouvelle sixième, avec une heure de consolidation ou d'approfondissement ainsi que l'extension obligatoire du dispositif « devoirs faits » à tous les élèves doit permettre de travailler spécifiquement les compétences clés et de consolider la continuité école-collège.

Le cycle 4 bénéficie de la généralisation de la découverte des métiers dans tous les collèges.

D'une manière plus générale, il convient de poursuivre collectivement les réflexions didactiques et pédagogiques favorisant la réussite de tous les élèves dans un climat bienveillant contribuant à l'épanouissement et au bien-être des élèves. À ce titre, l'attention portée aux élèves en situation de handicap est l'affaire de tous, les enseignants pourront prendre appui sur les équipes des pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL). Rappelons également que la lutte contre le harcèlement reste une des priorités essentielles de cette année scolaire.

Les évaluations tout au long du parcours d'apprentissage sont au service des progrès des élèves. Elles favorisent la mise en œuvre d'une pédagogie différenciée et d'un accompagnement adapté aux besoins des élèves.

Cette année, les acquis des élèves entrant en quatrième seront évalués en français et en mathématiques au travers de nouvelles évaluations nationales. Ces évaluations permettront aux équipes d'identifier les difficultés persistantes chez les élèves et d'y répondre pour qu'ils puissent pleinement bénéficier de leur année.

Calendrier :

- pour les classes de sixième et quatrième passations des tests du 11 au 29 septembre ;
- pour les tests de fluence, les équipes pourront les organiser plus tôt ;
- pour les classes de seconde les passations seront organisées par chaque lycée du 11 au 29 septembre 2023.

Vous trouverez les informations utiles en suivant les liens :

- <https://eduscol.education.fr/2304/les-evaluations-nationales-de-sixieme>
- <https://eduscol.education.fr/3836/les-evaluations-nationales-de-quatrieme>
- <https://eduscol.education.fr/1501/tests-de-positionnement-de-seconde-et-de-cap>

Votre engagement dans le travail collectif en équipe disciplinaire, interdisciplinaire et interdegré doit favoriser l'éclosion de nouveaux projets en faveur de la réussite des élèves en vous permettant de mieux adapter vos projets aux contextes locaux. À ce titre, la démarche engagée autour du CNR Éducation « Notre école, faisons la ensemble » doit favoriser cette dynamique, vous trouverez des soutiens pour vous accompagner auprès des inspecteurs, de l'E AFC et de la cellule CARDIE si vos projets relèvent de l'innovation pédagogique.

La rentrée 2023 marque aussi le début d'une année scolaire décisive pour renforcer durablement la place du sport et de l'activité physique dans le quotidien scolaire des élèves.

Les jeux olympiques et paralympiques de Paris constitueront un fil rouge pour de nombreux projets s'inscrivant dans l'éducation à la santé et à la citoyenneté et de manière générale permettent d'appréhender les questions de développement durable dans ses dimensions scientifiques, éthiques et civiques.

Après une année de mise en place de l'E AFC, les parcours de formation vous offrent la possibilité de vous former sur des sujets spécifiques (disciplinaires ou métiers) ou plus transversaux.

Nous vous invitons à consulter le plan académique pluriannuel disponible sur le site de l'E AFC <https://www.ac-corse.fr/eaafc>

Enfin, nous vous invitons également à prendre connaissance de la note de service du 20.07.2023 concernant les modalités de mise en œuvre du pacte.

<https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo30/MENH2320037N>

Les IA-IPR, de façon individuelle ou collégiale, continueront à vous accompagner pendant cette année scolaire, que nous vous souhaitons sereine et riche en satisfactions professionnelles.

## **II-Lettre de rentrée spécifique à la physique-chimie**

### **1-L'enseignement de la physique-chimie**

Les problématiques environnementales actuelles, la nécessité de développer un esprit critique indispensable à la formation de citoyens éclairés mais également le besoin de former de nombreux scientifiques justifient la place importante de l'enseignement de la physique-chimie au collège et au lycée. L'orientation vers les filières post-bac scientifiques est souvent le résultat d'un choix de la spécialité physique-chimie du lycée général ou d'une voie technologique à dominante physique-chimie. Pour que les élèves de notre académie continuent à faire ces choix, il est nécessaire que leur vision de la physique et de la chimie soit authentique. Une démarche scientifique rigoureuse constituée d'allers-retours entre l'observation, la pratique expérimentale et l'activité de modélisation doit être systématiquement privilégiée.

L'approche expérimentale est l'essence même de notre discipline. En parallèle des expériences de cours réalisées par l'enseignant, il est indispensable que les élèves manipulent régulièrement. Ces manipulations doivent être systématiques lors des heures où les groupes sont à effectifs réduits, elles justifient ces allègements. L'utilisation de l'outil informatique est maintenant indispensable. Les activités liées à l'acquisition de données, aux traitements de données et à la modélisation sont incontournables. Pour ce faire, la maîtrise des microcontrôleurs et du langage Python est indispensable pour chaque enseignant.

La physique-chimie est une discipline en interaction avec d'autres. Son lien étroit et privilégié avec les mathématiques n'est plus à présenter et son interaction avec les autres disciplines doit toujours être entretenue, notamment lorsque celle-ci permet le travail sur les savoirs fondamentaux.

L'intégralité des programmes de sciences et technologie (cycle 3) et de physique-chimie jusqu'à la classe de terminale ainsi que les programmes de lycée professionnel doivent être connus dans leurs grandes lignes par tous les enseignants de physique-chimie. L'aspect « spiralaire » est le fondement de nos programmes où chaque notion est vue plusieurs fois, tout en élevant le niveau d'exigence.

Pour cette rentrée 2023-2024, deux nouveaux programmes entrent en application :

- Le nouveau programme de sciences et technologie en cycle 3 défini par l'arrêté du 15 juin 2023 et publié au Bulletin officiel n°25 du 22 juin 2023, [https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/ensel-101\\_annexe\\_ok.pdf](https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/ensel-101_annexe_ok.pdf)
- Le nouveau programme d'enseignement scientifique de la classe de première défini par l'arrêté du 30 mai 2023 publié au Bulletin officiel n° 25 du 22 juin 2023, [https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/ensel806\\_annexe.pdf](https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/ensel806_annexe.pdf)

Le nouveau programme d'enseignement scientifique de la classe terminale défini par l'arrêté du 30 mai 2023 publié au Bulletin officiel n° 25 du 22 juin 2023 sera mis en application à la rentrée scolaire 2024, [https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/ensel807\\_annexe.pdf](https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/ensel807_annexe.pdf)

Le calendrier des épreuves de spécialité du baccalauréat change. Nous devrions passer d'épreuves au mois de mars à des épreuves en fin d'année scolaire. Je vous tiendrai informés de ces nouvelles dates

et des programmes en vigueur pour ces épreuves. Je vous conseille de débiter l'année scolaire en développant les programmes comme vous l'aviez prévu initialement, l'intégralité des programmes étant traitée au cours de l'année scolaire.

## **2-La place de l'oral dans l'enseignement de la physique-chimie**

Depuis plusieurs années, nous insistons sur la contribution de la discipline physique-chimie aux compétences orales. Il nous faut continuer en les travaillant régulièrement en classe lors d'activités adaptées : recherches individuelles ou collectives, activités expérimentales, phases de construction du cours ou évaluations. Il est nécessaire d'évaluer ces compétences, notamment de manière formative. L'objectif est une prise de parole naturelle et fluide des élèves. L'épreuve du « Grand oral » de la classe de terminale génère beaucoup moins de stress et est mieux réussie lorsque les élèves ont bénéficié de ce type de formation. Les études supérieures et l'insertion dans la vie professionnelle s'en trouvent également facilités.

## **3-La formation continue**

La formation continue poursuit sa mue avec le début d'une deuxième année d'existence de l'Ecole Académique de la Formation Continue (EAFC). Je vous invite à vous inscrire aux modules de formation qui correspondent à vos besoins non seulement dans le parcours spécifique physique-chimie mais également dans les divers parcours transversaux. En effet, la formation continue est un élément indispensable afin de répondre à l'évolution du métier d'enseignant. L'expertise disciplinaire, les connaissances didactiques et la maîtrise pédagogique doivent contribuer à une amélioration constante des cours dispensés.

Le plan de formation triennal se poursuit en étant réactualisé. Vous retrouverez dans celui-ci le parcours spécifique physique-chimie (dans la catégorie parcours spécifiques disciplinaires). Il est composé des modules suivants à candidatures individuelles :

- utilisation du langage Python en physique-chimie ;
- apports disciplinaires en chimie organique ;
- dossier RAEP CAPES interne de physique-chimie ;
- préparation agrégation interne de physique-chimie ;
- journée UDPPC ;
- GRP de physique-chimie en collège ;
- GRP de physique-chimie en lycée.

Les inscriptions aux modules de formation continue à candidatures individuelles évoluent cette année et se simplifient. La méthode est la suivante :

- vous pouvez consulter l'offre sur le site de l'EAFC ([www.ac-corse.fr/eafc](http://www.ac-corse.fr/eafc)), celle-ci est classée en trois catégories de parcours (transversaux, spécifiques disciplinaires et spécifiques métiers) ;
- vous pouvez vous abonner directement depuis le site de l'EAFC à ces modules (vous serez dirigés automatiquement vers l'application SOFIA-FMO après identification) ;
- quelques semaines avant que le stage ne soit mis en œuvre, vous recevrez une notification par mail (adresse académique) pour vous proposer de vous préinscrire à la formation. Vous aurez 5 jours pour le faire, sinon vous ne serez pas convoqué ;
- votre supérieur hiérarchique donnera son avis sur votre préinscription, s'il est favorable, vous serez inscrit définitivement et vous recevrez une convocation pour participer à la formation.

D'autres formations vous seront proposées en public désigné. Vous n'aurez aucune démarche particulière à effectuer pour y participer.

#### **4-L'accompagnement des personnels et l'information**

L'équipe disciplinaire académique de physique-chimie est stabilisée avec un IA-IPR et un chargé de mission d'inspection, Monsieur Stéphane BARBE, professeur au lycée Fesch ([stephane.barbe@ac-corse.fr](mailto:stephane.barbe@ac-corse.fr)).

Plusieurs médias sont disponibles afin de se tenir informé de l'actualité disciplinaire :

- le site académique : <http://www.ac-corse.fr/physique/> ;
- l'environnement numérique de travail académique : <http://www.leia.corsica/> ;
- le portail de la physique-chimie sur EDUSCOL : <https://eduscol.education.fr/2318/physique-chimie>.

L'interlocuteur académique pour le numérique (IAN) est Monsieur Jean-Marie LEONELLI, professeur au collège du Fium'Orbu ([jean-marie.leonelli@ac-corse.fr](mailto:jean-marie.leonelli@ac-corse.fr)). Il pourra vous accompagner dans votre maîtrise de l'outil numérique et dans l'organisation de nos échanges à distance.

La communication avec l'ensemble des enseignants de la discipline se fera exclusivement via vos adresses académiques ([prenom.nom@ac-corse.fr](mailto:prenom.nom@ac-corse.fr)). Je vous demande de les consulter quotidiennement les jours ouvrés.

#### **5-L'année de la physique**

Le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, le CEA, le CNRS, France Universités et la Société Française de Physique dédient l'année scolaire 2023-2024 à la physique dans le cadre d'une opération de médiation scientifique vers le public scolaire et le grand public. Il s'agit de promouvoir une image attractive de la discipline : partager les résultats de la recherche en physique et montrer comment ils se construisent, illustrer comment ils peuvent être utiles à la société, et enfin favoriser la rencontre des publics avec celles et ceux qui font avancer la recherche. En effet, à l'heure où la culture scientifique se fragilise de manière générale, la perte de confiance dans les faits scientifiques et l'utilité de la science empêche que suffisamment de jeunes s'engagent dans les études et les carrières scientifiques nécessaires pour relever les défis de demain. Le besoin de connecter les scientifiques et la société est de plus en plus impérieux.

Plusieurs actions de médiation se dérouleront pendant cette année scolaire dans notre académie. Plusieurs conférences et visites de sites seront organisées à cette occasion, je vous en tiendrai informés.

Je vous invite à faire vivre cette année de la physique en organisant des manifestations ou en animant des ateliers ou clubs pour faire découvrir de manière différente cette merveilleuse discipline. N'hésitez pas à revenir vers moi afin de vous aider dans ces démarches et afin de diffuser vos actions.

#### **6-La culture scientifique et la promotion des sciences**

Le Correspondant Académique pour les Sciences et Technologies (CAST) de notre académie est Monsieur Jean-Laurent Vellutini ([jean-laurent.vellutini@ac-corse.fr](mailto:jean-laurent.vellutini@ac-corse.fr)), également DRARI de notre académie.

Je remercie tous les professeurs et les équipes pédagogiques qui se sont impliqués dans des actions de promotions des sciences. Je vous encourage à vous engager de nouveau dans ces actions tant au collège qu'au lycée. Par ce biais, vous permettez à vos élèves d'acquérir des compétences nouvelles mais vous faites également rayonner notre discipline.

- **Les trophées scientifiques de Corse**

La septième édition des trophées scientifiques de Corse s'est déroulée le 7 avril 2023. Cette manifestation sera reprogrammée en 2024 avec un focus particulier sur l'année de la physique. Elle permettra de présenter les travaux des élèves ayant participé à des ateliers scientifiques ou des concours. N'hésitez pas à postuler afin de présenter les actions menées en classe.

- **La fête de la science**

En Corse, la fête de la science (<https://www.fetedelascience.fr/>) aura lieu du 6 au 16 octobre 2023. La thématique de cette nouvelle édition est « sport et science ».

- **Sciences à l'école**

« Sciences à l'École » est un dispositif d'initiative ministérielle qui a pour but de soutenir et inciter des projets de culture scientifique dans l'enseignement du second degré (collèges, lycées, lycées professionnels, classes préparatoires) et de contribuer ainsi au développement des vocations scientifiques chez les jeunes. Ces actions sont fondées sur la pluridisciplinarité et le partenariat et favorisent l'innovation pédagogique. <http://www.sciencesalecole.org/>

Le dispositif « Sciences à l'École » propose de nombreuses actions comme "Astro à l'École", "Cosmos à l'École", "Experts à l'École", "Météo à l'École" et "Sismos à l'École".

J'en suis le correspondant académique, n'hésitez pas à me contacter afin de connaître les modalités des campagnes de prêt de matériel.

- **Les Olympiades nationales de la chimie**

Ces olympiades impliquent des classes de première ou de terminale. Une préparation est effectuée dans plusieurs lycées de l'académie. Le site dédié permettra de trouver tous les compléments d'informations : <http://www.olympiades-chimie.fr/>

- **Les ateliers de la radioprotection**

Les ateliers de la radioprotection se déroulent depuis plusieurs années dans notre académie, la professeure référente est Madame Corinne AVENOSO ([corinne.avenoso@ac-corse.fr](mailto:corinne.avenoso@ac-corse.fr)) <https://lesateliersdelaradioprotection.com>

- **Le concours C.Génial-collège**

Les inscriptions pour l'édition 2024 du concours C.Génial-collège seront ouvertes le 11 septembre 2023. Pour de plus amples informations : <https://www.cgenial.org/82-nos-actions/145-concours-cgenial>

C'est Madame Murielle COPPIN ([murielle.coppin@ac-corse.fr](mailto:murielle.coppin@ac-corse.fr)) qui est la professeure référente académique.

- **L'Union des Professeurs de Physique et de Chimie**

L'UdPPC est toujours très active au niveau académique. Vous pouvez contacter Madame Véronique MAROSELLI ([veronique.maroselli@ac-corse.fr](mailto:veronique.maroselli@ac-corse.fr)), présidente de la section académique, pour obtenir des renseignements.

Je reste à votre écoute et vous remercie encore pour votre travail au service des élèves.

Je vous souhaite une très bonne année scolaire 2023-2024.